



Service d'urbanisme
DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
Formulaire général

Espace réservé à l'administration

COMMENT PROCÉDER POUR L'OBTENTION DE VOTRE CERTIFICAT

- Veuillez suivre **chacune des neuf étapes** du présent formulaire ;
- Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, **incluant les documents obligatoires exigés à l'étape 8**, au Service d'urbanisme situé au 1370, rue Notre-Dame ou nous acheminer l'ensemble des documents à l'adresse courriel urbanisme@ville.lavaltrie.qc.ca;
- Le Service d'urbanisme communiquera avec vous lorsque le certificat sera prêt ou si votre demande est incomplète.
- Le coût du certificat devra être acquitté lors de l'émission du certificat.

IMPORTANT Pour l'obtention du certificat, vous devez obligatoirement nous remettre tous les documents énumérés ci-dessous et avoir rempli le présent formulaire avec le maximum d'informations et en conformité avec les règlements municipaux.

Prenez note que des documents incomplets, manquants ou imprécis peuvent retarder l'émission du certificat. Cette demande ne constitue en aucun temps, ni une demande complète ni une autorisation de construire.

1 IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX

Adresse :	
Numéro de lot :	

2 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom complet :				
Adresse complète :	No.	Rue	Ville	Code postal
N° de téléphone :				
Adresse courriel :				

3 IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Même que le requérant ?	Oui	Non		
Si non, nom complet :				
Adresse complète :	No.	Rue	Ville	Code postal
N° de téléphone :				

4 IDENTIFICATION DE L'EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Même que le requérant ?	Oui	Non		
Même que le propriétaire ?	Oui	Non		
Si non, nom complet :				
Adresse complète :	No.	Rue	Ville	Code postal
N° de téléphone :				
N° de RBQ :				

5 CALENDRIER ET COÛT DES TRAVAUX

Date prévue du début des travaux :	JJ	MM	AAAA	Date prévue de fin des travaux :	JJ	MM	AAAA
Coût des travaux				_____ ,00 \$			

6 TYPE DE DEMANDE	
Type de travaux	Mur de soutènement
	Travaux dans la rive, le littoral ou la zone inondable
	Abattage d'arbres dans les boisés protégés de la plaine du Saint-Laurent
	Antenne et/ou coupole de télécommunication
	Maisons modèles et bureau de vente (dans le cadre d'un projet immobilier)
	Autre :

7 DESCRIPTION DES TRAVAUX

8 LISTE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC VOTRE DEMANDE	
	Cocher
1- Si vous n'êtes pas propriétaire, une procuration (autorisation) de ce dernier;	<input type="checkbox"/>
2- Un plan à l'échelle identifiant vos travaux en y incluant les dimensions, les matériaux utilisés et toute autre information pertinente à la compréhension de votre projet.	<input type="checkbox"/>
3- Un plan d'implantation indiquant toutes les marges prévues autour des travaux projetés et en indiquant, lorsqu'applicable, les aires à risques ou de contraintes qui touchent votre terrain (cours d'eau, zones inondables, pente de plus de 30 %, installation sanitaire, puits etc.) .	<input type="checkbox"/>
4- Tout renseignement et document exigé par le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme numéro RRU5-2012.	<input type="checkbox"/>

Lorsque requis par la loi, prévoir la signature des plans par un membre en règle d'un ordre professionnel.

Le fonctionnaire désigné peut exiger tout autre élément requis pour établir la conformité d'un projet avec la législation et la réglementation applicables.

9 SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE	
Nom : _____	Date : _____
N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux de construction sans l'obtention d'un certificat d'autorisation.	

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service d'urbanisme au 450 586-2921, poste 2220.